

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

" *Rendre toujours meilleur* "

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE.—Avis du département de l'Instruction publique.—**Pédagogie** : La rédaction à l'école primaire.—La sténographie dans l'enseignement.—M. Mercier.—**Partie pratique** : Instruction religieuse.—Langue française : orthographe et grammaire ; exercices de rédaction. — Mathématiques : arithmétique.—Premiers principes de tenue de livres.—Langue anglaise.—Bureau des examinateurs catholiques de Saint-Ferdinand d'Halifax, (*suite et fin.*)—**Divers** : Poésie : L'hiver.—Variétés.—Bibliographie.—Actes officiels du département de l'Instruction publique.—Annonces.

## La réduction à l'école primaire

Au temps où j'allais à l'école primaire de mon village, il m'arriva une aventure que je n'ai jamais oubliée dans la suite. J'avais alors dix ans. Un jour, étant allé acheter un cahier et une plume chez un marchand illettré de l'endroit, ce brave homme me dit : "Tiens, mon garçon, il est de bonne heure, tu as encore du temps avant ta classe", et me désignant du doigt un tabouret très élevé placé en face d'un pupitre rudimentaire plus élevé encore, il me dit : "assieds-toi là et je vais te donner l'occasion de gagner ton cahier et ta plume".

Sans trop savoir ce qu'on allait me demander, j'escalade le fameux tabouret non sans émotion : il me semblait que quelque chose de grave allait se passer.

Quelques secondes après, mon homme revint avec une feuille de papier à lettre, une enveloppe jaune et un énorme encier rempli d'encre dans laquelle baignait, depuis au moins un mois, une plume 303.

"Tu as bien de la chance toi, me dit-il, en s'asseyant près de moi, après avoir bourré et allumé une fort jolie grosse pipe, tu vas à l'école, tu sais lire, écrire et calculer. Moi, je n'ai jamais voulu m'instruire ; mon défunt père m'en a bien fait des sermons pour ça,

## Département de l'Instruction publique

### AVIS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES

Les fonctionnaires de l'enseignement primaire en disponibilité, à la recherche d'une position, peuvent s'adresser au département de l'Instruction publique où leurs noms seront inscrits dans un registre spécialement tenu à cet effet.

Ils devront accompagner leur demande d'inscription des renseignements suivants :

- 1<sup>o</sup> Leurs nom et prénoms ;
- 2<sup>o</sup> Leur résidence ;
- 3<sup>o</sup> Le degré et la classe de leur diplôme, et la date à laquelle ils l'ont obtenu ;
- 4<sup>o</sup> Le bureau d'examineurs ou l'école normale qui a délivré leur diplôme ;
- 5<sup>o</sup> Le chiffre du traitement qu'ils désirent obtenir.

Tout instituteur ou institutrice qui obtiendra une situation après s'être fait inscrire sur le registre susmentionné devra m'en informer sans retard.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.